

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 385

non-membres: 25 francs (compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2)

Octobre 1998

Les abominations orthographe-syntaxiques que l'on rencontre fréquemment dans la presse quotidienne, pour n'évoquer que celle-ci, conduisent à se poser des questions: fait-on trop confiance à l'informatique? Se soucie-t-on de moins en moins de la connaissance et de la qualité de la langue française?

Abîmer - s'abîmer

Le sens primitif et absolu de «précipiter dans un abîme» est vieilli: *Les cinq villes que Dieu abîma. La barque s'entrouvrit et s'abîma.*

Le sens de «détériorer» est aujourd'hui admis: *La pluie a abîmé mon chapeau.*

S'abîmer s'emploie surtout avec un complément, au sens propre et au sens figuré: *Après avoir heurté un iceberg, le «Titanic» s'abîma dans les flots. S'abîmer dans ses pensées.*

S'abîmer dans un précipice, un gouffre (un abîme) recèle un pléonasme trop sensible qu'il vaut mieux éviter.

A noter l'accent circonflexe d'*abîme* et d'*abîmer*. Il représente l's étymologique qu'on trouve encore dans *abysses*.

(Défense du français, n° 385, octobre 1998)

Bétail - bestiaux

Bétail est le masculin de *bestaille*, qui, au XIII^e siècle, désignait l'ensemble des *bestes* petites ou grosses, sauvages ou apprivoisées.

Aujourd'hui, le *bétail* est composé du cheval, de l'âne, du mulet, du bœuf (gros bétail), et du mouton, de la chèvre, du porc (petit bétail).

Bestiaux, postérieur à bétail, est le pluriel de l'adjectif *bestial*, devenu nom plus tard. De nos jours, bestiaux sert de pluriel à bétail.

Bétail et bestiaux ne sont d'ailleurs pas absolument synonymes. Le second s'emploie plutôt pour désigner les animaux de pâture de grande taille.

(Défense du français, n° 385, octobre 1998)

Cadavéreux - cadavérique

Ces deux adjectifs se différencient par le fait que cadavéreux se dit de ce qu'on compare à un cadavre, alors que cadavérique a trait au cadavre lui-même:

Teint cadavéreux. Une odeur cadavéreuse. Rigidité cadavérique. Des débris cadavériques avaient été découverts par un enfant. Aux lourds thons cadavériques (...) s'ajoutèrent (...) les fins maquereaux.

Dans l'exemple suivant, cadavérique est employé à tort pour cadavéreux:

Il referma les yeux et attendit la fin de la crise, le visage cadavérique, les traits décomposés par la souffrance.

(Défense du français, n° 385, octobre 1998)

«De» partitif

En règle stricte, on doit employer *de* quand le nom est précédé d'un adjectif ou d'un adverbe de quantité: *J'ai de beaux enfants. Manger de bonne viande. J'ai de bon tabac. C'est de bien mauvais latin. Il a beaucoup, assez, trop de vin.*

Mais sauf dans ce dernier cas (adverbe de quantité), où *de* seul est correct, l'usage ne tient pas compte de cette règle (qui est surtout observée dans le langage châtié): *J'ai du bon tabac. Faire de la bonne besogne, de bonne besogne.*

On peut toutefois faire une distinction entre *Apportez-nous de meilleur vin* (c'est-à-dire meilleur que celui qu'on a déjà bu ou goûté) et *Apportez-nous du meilleur vin* (du meilleur que vous ayez).

(Défense du français, n° 385, octobre 1998)

Exode - exorde

Exode est un mot masculin qui signifie «émigration en masse d'un peuple». Se rappeler le grand exode des Hébreux quittant l'Égypte sous la conduite de Moïse, et relaté par la Bible. Par extension, on appelle *exode* toute sortie en masse de populations, de richesses, etc.:

L'exode des habitants des campagnes vers les villes. L'exode des capitaux.

Ce mot, très en faveur lors de la ruée allemande de juin 1940, était parfois déformé en *exorde*, et employé au féminin.

Il n'y a aucune analogie entre *exode* et *exorde* (sinon le genre), ce dernier mot (tiré du latin *ex*, hors de, et *ordiri*, commencer) désignant la première partie d'un discours, et, par extension, le début, l'entrée en matière d'un sujet.

(Défense du français, n° 385, octobre 1998)

Voici - voilà

En règle générale, *voici* désigne une personne ou une chose qui est proche de celui qui parle, ou indique ce qui va se faire ou se dire: *La voici justement près de vous. Voici l'heure fixée, l'instant voulu. Voici ma tâche pour ce soir. Voici le livre dont on a parlé.*

Voilà sert à désigner une personne ou une chose un peu éloignée de la personne qui parle ou à qui l'on parle, ce qu'on vient de faire ou de dire, par opposition à ce qu'on va faire ou dire: *Voilà ce que vous avez fait, voici ce qui vous reste à faire.*

En relation avec *voici*, *voilà* sert à distinguer une chose d'une autre: *Voici votre place et voilà la mienne. Voici mon chapeau, voilà le vôtre.*

Dans l'usage, *voilà* est souvent employé à la place de *voici*; quand on n'a pas de raison particulière pour choisir, c'est toujours *voilà* qu'on préfère.

(Défense du français, n° 385, octobre 1998)